



CP Toulon La Farlede

AGRESSION MAISON D'ARRÊT CENTRE

La Farlède, le 05 mars 2023

Ce dimanche 05 mars, suite à une mésentente en cellule, un détenu a refusé de réintégrer celle-ci lors de la remontée de promenades.

Le surveillant, en poste à l'étage, a isolé le possible incident et a avisé sa hiérarchie présente sur le bâtiment.

Le fauteur de trouble, n'acceptant pas le changement de cellule, est resté dans son lit malgré les injonctions d'effectuer celui-ci.

Il aura fallu l'intervention de 2 officiers, 2 gradés et plusieurs surveillants afin de maîtriser l'individu qui n'a pas trouvé mieux que de sauter depuis son lit sur nos collègues. Il a également porté un violent coup de genou au visage de l'agent d'étage.

La Direction locale doit prendre très au sérieux cette agression et déplacer cet agresseur vers un autre établissement dès sa sortie du quartier disciplinaire.

L'**UFAP UNSa Justice** souhaite un prompt rétablissement à notre collègue agressé et félicite la réactivité, le professionnalisme de l'ensemble des personnels.

L'**UFAP UNSa Justice** demande une sanction disciplinaire à la hauteur de l'acte commis avec un transfert à l'issue.

L'**UFAP UNSa Justice** exige une sanction pénale exemplaire.

L'UFAP UNSa Justice, un syndicat de progrès, une présence quotidienne...

Le bureau local

UFAP-UNSa Justice